

Alerte au gaz de schiste dans le Rhône

Une demande de permis d'exploration pour le nord de la Région a été déposée. Un collectif conteste.

Après le Larzac et l'Ardèche, le Rhône va-t-il être rattrapé par la polémique sur le gaz de schiste et son exploitation ? Alors qu'un débat a lieu aujourd'hui à l'Assemblée nationale, le tout nouveau collectif Stop aux gaz de schiste 69 tire la sonnette d'alarme. Une demande de permis d'exploration a en effet été déposée pour 3 800 km² dans le nord de Rhône-Alpes. Le secteur sur lequel lorgne la société Schuepbach Energy court du lac Léman à l'Est lyonnais, et inclut Annecy, le sud de l'Ain et le nord de l'Isère. Ce permis a pour le moment été jugé recevable par l'Etat mais n'a toutefois pas encore été accordé. Il est gelé en attendant un rapport d'évaluation commandé pour juin, à la suite des mobilisations qui ont eu lieu dans le sud de la France.



Photo : Bureau Exploration - Production des hydrocarbures

“Nous voulons être prêt au cas où et nous voulons stopper ce projet avant qu'il soit lancé, précise Nicolas Demez, membre du collectif rhodanien. L'idée, c'est d'informer le public, d'alerter les élus et de se rapprocher des communes concernées.”

L'inquiétude porte sur la fracturation hydraulique, utilisée pour extraire le gaz piégé dans le sous sol. Pour casser la roche, on injecte dans un puits des quantités d'eau considérables mélangées à des produits chimiques. “Il y a une opacité sur ce cocktail chimique, certains produits sont très toxiques, souligne Nicolas Demez. Pour obtenir des résultats, il faut forer de nombreux puits et nos ressources en eau ne sont pas illimitées.” Aux Etats-Unis, depuis dix ans, l'exploitation du gaz de schiste a engendré des dégâts catastrophiques dans l'environnement.

plus d'info sur le collectif sur <http://nonaugazdeschistelyon.wordpress.com>